BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE tél. 03 80 41 37 82

5 rue des sources mail : bibliotheque.norges@laposte.net

21490 Norges-la-Ville catalogue : www.bibliotheque-norges.fr

RÈGLEMENT

La bibliothèque est ouverte à tous les habitants de la commune et des communes voisines (avoisinantes), aux jours et horaires suivants :

Mercredi de 16h30 à 19h

Samedi de 10h à 12h

L'inscription et le prêt sont gratuits

L'inscription des enfants de moins de 14 ans est soumise à une autorisation signée des parents (le bulletin à remplir sur place est fourni par la bibliothèque).

Le lecteur peut emprunter 8 documents écrits, 6 documents sonores et 3 DVD pour une durée d'un mois. Le prêt peut être renouvelé si le document n'est pas réservé par un autre lecteur. En cas d'impossibilité de se rendre à la bibliothèque dans les délais impartis, le lecteur est invité à adresser un mail à la bibliothèque pour prolonger la durée de son prêt.

Les ouvrages qui sont en nouveauté (signalés par une pastille jaune) ne peuvent être empruntés que pour une durée de 15 jours. Deux ouvrages en nouveauté peuvent être empruntés par carte mais il est possible de les réserver.

Le lecteur est responsable des documents empruntés. Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé.

Le lecteur prendra soin des documents qui lui sont remis : ne pas corner les pages (un marque-page peut être fourni), signaler les éventuels problèmes aux bibliothécaires (ne pas effectuer de réparations).

Merci à tous de respecter le calme des locaux (les communications téléphoniques restent à l'extérieur) et de veiller au respect des livres (ne pas boire ni manger dans la bibliothèque).

Chaque lecteur, du fait de son inscription, prend connaissance du présent règlement, et s'engage à le respecter.

Norges, le ……. Signature :

NOM : ……..

PRÉNOM : ……..